

REVUE DE PRESSE

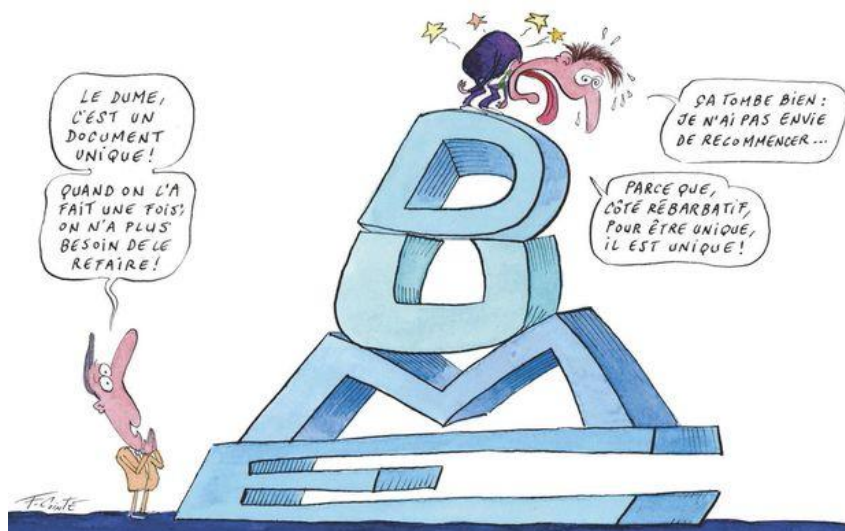
Janvier – mars 2021

L'actualité de Territoires Numériques, ça se passe aussi dans la Presse nationale et locale !

Le Bien Public, L'Echo des Communes, Le Moniteur des Travaux Publics, La Gazette des Communes et Zepros Métiers Territorial ont publié des articles sur notre actualité récente, le plan TerNum2030 et le projet de l'agence régionale ARN-IA entre autres sujets. Des journalistes nous ont également interrogés, dans le cadre de leurs enquêtes, sur les services et outils numériques qui facilitent la vie de nos adhérents : le Dume, le service ComSite, les données essentielles des marchés publics et l'outil Focus Marchés. Voici quelques morceaux choisis de ces articles parus en janvier et février, que vous avez peut-être lus ou que vous allez découvrir.

« **Marchés publics : le Dume à la peine** » paru le 26 février 2021 dans **Le Moniteur des Travaux Publics et du Bâtiment**. L'enquête réalisée par Romain Cayrey avec Sophie d'Auzon, dresse un état de l'art de l'outil numérique Dume (Document Unique de Marché Européen), introduit en 2018, qui « tarde à séduire acheteurs et entreprises ». Patrick Molinoz et Juliette Kurtzmann ont partagé leur analyse à la lumière d'un bilan « [1 an après](#) » réalisé par le GIP. « Ce nouveau dispositif est intégré à notre plate-forme régionale depuis un peu plus d'un an, explique Patrick Molinoz. Mais nous constatons qu'il n'est pas encore un réflexe. » Les chiffres de la plate-forme sont éloquentes : 80 % des consultations publiées par les acheteurs publics n'utilisent pas le Dume. Sa version simplifiée, éditée en 2019 et qui se présente comme un mélange entre le Dume standard et le MPS, n'a que légèrement changé la donne. « Nous nous attendions à une vague de Dume simplifié, mais finalement non, c'est du 50-50 avec le document initial », précise Juliette Kurtzmann, directrice adjointe du GIP. Autre phénomène observé par le groupement est que « Le peu de fois où le Dume est proposé par l'acheteur, beaucoup d'entreprises répondent avec cet outil mais ajoutent une lettre et une déclaration de candidature via les formulaires DC 1 et DC 2. Elles pourraient s'épargner cette peine, puisqu'avec le programme "Dites-le-nous une fois", qui est associé au Dume, les informations remontent automatiquement ; les entreprises peuvent candidater à plusieurs consultations sans avoir besoin de les ressaisir à chaque fois. C'est aussi un révélateur de leur frilosité », regrette Juliette Kurtzmann. Sur la proposition de TerNum, Romain Cayrey a recueilli le témoignage d'un de nos adhérents, la Ville et la communauté d'agglomération de Beaune, au cours d'un échange en visio avec sa directrice de la commande publique, Sabine Roisot qui a fait part de son expérience : « Pour être tout à fait sincère, quand nous recevons à la fois un Dume et les DC 1 et DC 2, nous laissons de côté le Dume pour l'analyse des candidatures. Ce n'est pas logique, nous ne devrions pas procéder ainsi ». Pour elle, le Dume standard reste, en effet, un document rébarbatif à la fois pour les acheteurs publics et pour les entreprises. Quant au Dume simplifié, s'il se rapproche du MPS, il n'est pas aussi simple ni aussi complet. « Nous proposons donc aux entreprises de répondre à nos consultations avec le Dume simplifié, mais franchement, c'est plus pour se donner bonne conscience », reconnaît-elle. Dans cette enquête du Moniteur des TP ont également été recueillis les

témoignages de l'AIFE (Vincent Castella), de la FNTF (Camille Roux) et de la FFB. Si vous êtes abonné au média vous pouvez [lire l'article intégral en ligne](#).



« **Commande publique – Les données essentielles, une mine à exploiter** » paru le 15 février 2021 dans **La Gazette des Communes**. Dans le cadre de son enquête sur l'utilisation des données des marchés publics (publication obligatoire depuis le 1^{er} octobre 2018), le journaliste Gabriel Zignani a souhaité interroger le GIP TerNum sur sa démarche et l'outil Focus Marchés dont il avait entendu parler. Juliette Kurtzmann a répondu à ses questions « De son côté, le groupe d'intérêt public Territoires Numériques a déjà mis en place sa plateforme «focus marchés» qui exploite les données essentielles de ses membres pour former des graphiques, des cartes, des tableaux etc. Juliette Kurtzmann, directrice adjointe au sein de Territoires numériques, raconte : « Nous avons voulu montrer à nos collectivités que la saisie de ces données ne constitue pas qu'une contrainte supplémentaire. L'objectif est que nos membres, qui sont, pour beaucoup, des petites collectivités rurales, disposent d'un outil simple qui leur permette de mieux piloter la commande publique. » La Région Bretagne (Céline Faivre) et Dataactivist (Emeline Vandeven) témoignent également dans [cet article que vous pouvez lire en ligne](#) dans son intégralité (à condition d'être abonné)



Un « tiers de confiance numérique public » paru en février-mars 2021 dans **Zepros Métiers Territorial**. Lors d'un entretien organisé l'année passée la journaliste Estelle Mallet-Chevassu a recueilli les propos de Patrick Molinoz à l'occasion de la présentation du Plan TerNum 2030. Extraits : « La transition numérique ne concerne pas seulement les grandes villes mais aussi les petites et moyennes communes. Le plus souvent, sans agent dédié et spécialisé dans le numérique, elles ont besoin d'être accompagnées et conseillées. » Le constat de Patrick Molinoz apparaît d'autant plus important depuis le début de la crise sanitaire pour assurer la continuité des services publics. Dans ce contexte difficile, le GIP ambitionne de renforcer sa vocation de « tiers de confiance numérique public », devenant pour la plupart de ses membres leur « service des solutions numériques » externalisé. Dans cet entretien Patrick Molinoz évoque également, tour à tour, la création du pôle « conseil assistance à maîtrise d'ouvrage, nouveaux services et inclusion numérique, l'augmentation de la place du bloc communal au conseil d'administration et l'adhésion gratuite des communes de moins de 500 habitants. Sans oublier les ComNum « pour créer un véritable lien de proximité avec les membres du GIP », a-t-il souhaité rappeler. L'entretien s'est conclu sur l'annonce du partenariat signé en octobre dernier avec le GIP Maximilien Ile-de-France et celui à venir (signature prévue en mai 2021) avec Mégalis Bretagne. [Lire l'article dans son intégralité](#) en page 26 du dernier numéro de Zepros Métiers Territorial.



« Le partenaire numérique des élus » paru le 3 février 2021 dans **l'Echo des Communes/Vivre en Côte d'Or**. La journaliste Nadège Hubert a publié un article suite à la conférence en visio de janvier dernier présentée par Patrick Molinoz à laquelle elle a assisté. Dans cet article elle retrace les grands projets du GIP qui « Pour aider les collectivités de Bourgogne-Franche-Comté à tirer le meilleur du numérique, mène un travail d'ingénierie globale. Grâce à différents outils, il accompagne les collectivités dans leurs

transitions et leur développement numérique. » Lors de cette visioconférence, Patrick Molinoz a en effet détaillé les grands projets 2021 et les axes majeurs sur lesquels reposent ceux-ci : la relation avec les adhérents, la formation des élus avec des formats innovants, le déploiement des conseillers numériques pour aider « ceux qui le souhaitent, partout », le partage et la valorisation des données qui passera par une base adresse locale [BAL] de qualité. Autre objectif pour l'année à venir, sur lequel s'arrête plus longuement la journaliste dans son article « faire que le GIP soit le service des solutions numériques pour ses adhérents avec l'intelligence artificielle en ligne de mire, citant Patrick Molinoz : « Il faut que l'on montre aux collectivités tout le potentiel de l'intelligence artificielle, même si ces termes peuvent faire peur. Nous devons aussi travailler sur les territoires intelligents et imaginer de nouveaux services testés avec les collectivités. Il est absolument essentiel qu'il y ait une parole d'intérêt général et public, dénuée d'influence privée, capable de porter une réflexion et des conseils sur ces sujets du numérique et pour cela aucune collectivité ou presque, de BFC ne dispose d'ingénierie pointue sur ces sujets. L'idée est donc, avec cette Agence Régionale du Numérique et de l'Intelligence Artificielle, de disposer dans un même ensemble de ces capacités de réflexion et d'accompagnement au service des acteurs du territoire ».

[L'article est disponible en ligne dans son intégralité.](#)

« **Les marchés publics se dématérialisent** » paru le 8 mars 2021 dans **Le Journal du Palais**. Dans ce hors-série 2021 « S'implanter en Bourgogne-Franche-Comté » la journaliste Militine Guinet interroge Patrick Molinoz sur les services proposés gratuitement aux entreprises pour répondre aux marchés publics lancés par les acheteurs publics membres du GIP Territoires Numériques. « La commande publique est un levier économique considérable pour les entreprises. C'est pour les accompagner dans l'obligation de dématérialisation des marchés publics que nous avons mis en place cette plateforme. A ce jour, 48000 entreprises utilisent gratuitement la plateforme qui est d'ailleurs la première de la région. » L'entretien a été l'occasion d'annoncer qu'à partir du mois de mars 2021 le GIP TerNum organise des sessions d'information gratuites (webinaires) pour les entreprises implantées à Dijon et Besançon. « L'objectif est de proposer un accompagnement pour se créer un compte sur la plateforme, se créer des alertes courriel et s'exercer à répondre à un appel d'offres. » Voilà de bons arguments qui devraient donner envie à des entreprises de venir s'implanter en Bourgogne-Franche-Comté !



Savigny-Le-Sec – La mairie a déployé son nouveau site Internet paru le 21 février 2021 dans **Le Bien Public**. Adjoint au maire et président de la commission communication Joachim Pellicioli a piloté la mise en œuvre du nouveau site Internet de la commune. Il explique « Nous utilisons la solution de Territoires numériques [ComSite] et avons l'obligation de recréer un nouveau site d'ici septembre » et donne quelques éléments descriptifs aux lecteurs du Bien Public. Composé d'une cinquantaine de pages « réalisées par les conseillers municipaux avec l'aide des présidents d'associations », le site présente « les infrastructures du village, notre marché, les écoles, les associations... ».

[Lire l'article en ligne dans son intégralité](#) (à condition d'être abonné au Bien Public).



Pour compléter cette expérience du service ComSite vous pouvez également lire le témoignage sur notre site des communes de Cussy-en-Morvan et Aloxe-Corton [mis en ligne récemment dans l'espace « Organismes publics » \(onglet Témoignages\)](#)



L'actualité de TerNum c'est aussi sur les réseaux sociaux. Pensez à nous suivre sur twitter [@TerNumBFC](#) et sur [Linkedin](#)

